



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation à Gaza

Question au Gouvernement n° 944

Texte de la question

SITUATION À GAZA

Mme la présidente. La parole est à Mme Gabrielle Cathala.

Mme Gabrielle Cathala. Monsieur le premier ministre, l'entreprise génocidaire de Netanyahou se poursuit. Si le cessez-le-feu a heureusement permis aux familles israéliennes de retrouver leurs proches retenus en otage, l'enfer des bombardements a repris pour les Palestiniens. Depuis le 11 octobre, 211 d'entre eux ont été assassinés, et 46 enfants la nuit dernière.

La famine fait des ravages, touchant un demi-million de Palestiniens, les camions d'aide humanitaire entrent au compte-goutte, et les activités de l'UNRWA sont toujours bloquées par des lois votées par la Knesset, ce même parlement qui a voté deux textes validant l'annexion de la Cisjordanie.

Et que fait la France ? En dociles vassaux des États-Unis, vous souscrivez au plan colonial de Donald Trump, un plan de promotion immobilière au service de son gendre et des seuls intérêts israéliens, un plan qui ne laisse aucune place à l'autodétermination d'un peuple, un plan imposé aux Palestiniens sans même les consulter.
(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP. – M. Jean-Victor Castor applaudit également.) Vos communiqués faussement indignés couvrent notre pays de ridicule : « La France condamne... », dites-vous, en y ajoutant parfois « avec la plus grande fermeté ».

Mme Caroline Yadan. Eh oui : la paix, c'est compliqué à obtenir !

Mme Gabrielle Cathala. Vous avez publié une cinquantaine de communiqués et de tweets depuis le 7 Octobre, qui sont autant d'incantations sans aucune conséquence dans le réel. En effet, malgré l'apartheid, l'extermination d'un peuple, l'enfermement sans procès et la torture pratiqués par l'État d'Israël, vous ne décrétez toujours aucune sanction. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.)*

Pire, vous continuez à mentir à la représentation nationale car la France livre des armes à Israël. Après les tubes à canons, les pièces pour mitrailleuses, ce sont maintenant des composants pour des drones. La responsabilité de notre pays est donc directement engagée.

Mme Caroline Yadan. Vous soutenez le Hamas ! (« Ça suffit ! » sur les bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.)

Mme Gabrielle Cathala. Monsieur le premier ministre, pourquoi notre pays a-t-il reconnu l'État de Palestine si ce n'est pas pour agir afin de garantir les conditions de son existence réelle ? La diplomatie française héritée du général de Gaulle est à présent méconnaissable.

M. Jean-Philippe Tanguy. Oh ! Elle a bon dos !

Mme Gabrielle Cathala . La vôtre valide la déshumanisation et la dépossession des Palestiniens. La vôtre enterre la paix et emporte avec elle ce qu'il restait du droit international. (*Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent. - Applaudissement sur quelques bancs des groupes SOC et EcoS. - M. Jean-Victor Castor applaudit aussi.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité.

M. Nicolas Forissier, ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité . J'ai entendu votre lecture de la situation en Palestine. Je voudrais, au nom de Jean-Noël Barrot, que je vous prie d'excuser car il est retenu par ailleurs, vous présenter maintenant la réalité des faits et la position de la France. Il est vrai que le cessez-le-feu est maintenant fragile et que l'aide humanitaire est largement insuffisante. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme Sérgolène Amiot . Si Israël bombarde, il n'y a plus de cessez-le-feu !

M. Nicolas Forissier, ministre délégué . Ce n'est pas encore la paix mais la première étape d'un long chemin vers une solution politique durable qui garantira la sécurité d'Israël – je l'affirme –, tout en reconnaissant les droits légitimes des Palestiniens à un État. C'est la position de la France, et la France appelle de nouveau strictement toutes les parties à respecter l'accord obtenu il y a deux semaines à Charm el-Cheikh, dont je rappelle d'ailleurs que notre pays a été un élément essentiel puisque, avec l'accord avec l'Arabie Saoudite, il a pavé la voie qui a conduit à cet accord.

M. Benoît Biteau. Oh, arrêtez !

Mme Sérgolène Amiot . Il n'y a que vous qui y croyez !

M. Nicolas Forissier, ministre délégué . Nous appelons le Hamas à rendre sans délai les dépouilles d'otages restantes et nous saluons l'aide de l'Égypte, qui a déployé encore récemment un convoi pour aider à retrouver leurs corps. La France et l'Union européenne sont pleinement engagées pour permettre l'entrée massive et sans entrave de l'aide humanitaire, ce qui est aussi un sujet essentiel.

Mme Mathilde Panot . Et les bombardements de cette nuit ? Cent Palestiniens ont été tués !

M. Nicolas Forissier, ministre délégué . Les choses avancent, madame la députée, et tous les points de passage vers l'enclave seront désormais ouverts par les autorités israéliennes.

Plusieurs députés des groupes SOC et EcoS . Condamnez-vous les bombardements ?

M. Nicolas Forissier, ministre délégué . La France vise trois objectifs : la reprise massive et sans entraves des opérations humanitaires par les Nations unies et les organisations internationales ; la restauration de la sécurité avec le déploiement d'une force internationale de stabilisation et la formation des forces palestiniennes de sécurité ; la gouvernance à Gaza, au cœur de laquelle les Palestiniens doivent se trouver. Voilà la position française : elle est stable et solide. Nous la maintiendrons ; je le dis au nom du gouvernement. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme Gabrielle Cathala.

Mme Gabrielle Cathala . Israël a violé quatre-vingts fois le cessez-le-feu. Celui-ci n'existe plus et pourtant vous n'avez prononcé à ce jour aucune sanction à l'encontre d'Israël. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP, dont les députés se lèvent, ainsi que sur quelques bancs des groupes SOC et EcoS.*)

Mme Caroline Yadan . Vous soutenez des terroristes !

Données clés

Auteur : [Mme Gabrielle Cathala](#)

Circonscription : Val-d'Oise (6^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 944

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Commerce extérieur et attractivité

Ministère attributaire : Commerce extérieur et attractivité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 octobre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 octobre 2025